



EN BREF :

- Poivron et tomate : les températures, les averses et les périodes de mouillure ont été favorables à l'expansion des maladies. Renouvelez la protection dans les champs affectés par les maladies.
- Poivron : les dates des traitements contre la pyrale du maïs, race univoltine, sont maintenues pour l'ensemble des régions à l'exception de la région de Québec où les dates sont modifiées.

POIVRON : PYRALE DU MAÏS

Dans le poivron, l'activité de la race univoltine de la pyrale du maïs augmente dans plusieurs sites de piégeage mais elle demeure toutefois relativement basse. Cependant, les seuils de traitement seront atteints dans plusieurs champs vers la fin de la semaine ou au début de la semaine prochaine. Il est probable que la ponte de la pyrale du maïs, race univoltine, s'étale sur une plus longue période étant donné que les températures sont sous les normales saisonnières. Nous vous aviserons de la pertinence d'effectuer un traitement supplémentaire dans le prochain communiqué.

Traitements pour les régions de la Montérégie, de Laval, de Lanaudière, des Laurentides, de la Mauricie, de l'Outaouais, du Centre-du-Québec et de l'Estrie

Les dates des traitements insecticides, indiquées dans l'avertissement [No 09](http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a09so07.pdf) du 5 juillet 2007 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a09so07.pdf>), sont maintenues. Un traitement insecticide est prévu durant la période **du 20 au 24 juillet**. Respectez un intervalle de 7 jours entre les traitements.

Traitements pour la région de Québec

Les dates des traitements ont été révisées selon l'évolution du développement de l'insecte. Voici les programmes de traitements proposés :

– **Scénario 1**

Champs avec une forte pression de la pyrale du maïs et dont les fruits atteignent 2,5 cm (1 po) de diamètre à partir du 19 juillet : **3 traitements soit les 19, 26 juillet et 2 août**.

– **Scénario 2**

Champs avec une pression moyenne de la pyrale du maïs **ou** champs dont les fruits atteignent 2,5 cm (1 po) de diamètre à partir du 24 juillet : **2 traitements soit les 24 et 31 juillet**.

- Scénario 3

Champs avec une pression faible de la pyrale du maïs **ou** champs dont les fruits atteignent 2,5 cm (1 po) de diamètre à partir du 29 juillet : **1 seul traitement sera nécessaire et ce sera vers le 29 juillet.**

POIVRON ET TOMATE : MALADIES

Les conditions ont été favorables à l'apparition et à l'expansion des foyers de maladies foliaires. On signale surtout des cas de la moucheture bactérienne et de chancre bactérien dans la tomate, et ce, dans toutes les régions à l'exception de la région de Québec. Certaines variétés sont plus fragiles à développer les symptômes sur les fruits.



Symptômes de la moucheture bactérienne sur des fruits (tomate)



Symptômes du chancre bactérien sur des fruits (tomate)

On remarque que les variétés de piments forts sont plus sensibles aux taches bactériennes (*Xanthomonas* et *Pseudomonas*) comparativement aux variétés de poivron doux. Dans la région des Laurentides, on signale l'apparition du chancre bactérien dans le poivron. Des traitements au cuivre en mélange avec le mancozèbe pour la tomate et au cuivre seul pour le poivron, doivent être répétés aux 7 à 14 jours selon la pression de la maladie. Le nouveau fongicide SERENADE MAX (*Bacillus subtilis*) et le ZINEB (zinèbe) peuvent aussi aider à combattre les maladies bactériennes.



Symptômes du chancre bactérien sur un fruit (poivron)



Dans la tomate, on signale des infections fongiques par l'*Alternaria* dans les régions de la Montérégie et de Québec. Les fongicides à base de mancozèbe (7 jours), le LANCE (boscalide) (0 jour), le CABRIO (pyraclostrobine) (0 jour), le QUADRIS (azoxystrobine) (1 jour) et le BRAVO (chlorothalonil) (1 jour) sont efficaces contre l'*Alternaria*. Le chiffre indiqué dans les parenthèses représente le délai d'application avant la récolte.



Tomate : symptômes causés par l'*Alternaria*

Aucun cas de mildiou n'est encore signalé dans la tomate au Québec.

AUTRES INSECTES

Le puceron et la punaise terne sont peu actifs dans l'ensemble du Québec à part quelques cas qui nécessitent des traitements. Dans le poivron, certains insecticides utilisés contre la pyrale du maïs peuvent aussi permettre une lutte contre les autres insectes. Consultez l'avertissement **No 10** du 11 juillet 2007 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10so07.pdf>) qui fait le point sur les insecticides.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES
CHRISTINE VILLENEUVE, agronome - Avertisseuse – solanacées
Centre de services de Saint-Rémi, MAPAQ
118, rue Lemieux, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0
Téléphone : 450 454-2210, poste 231 - Télécopieur : 450 454-7959
Courriel : Christine.Villeneuve@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Michel Lacroix, agronome-phytopathologiste et Émilie Morissette, RAP

© **Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document**
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 11 – solanacées – 18 juillet 2007

